



Delai pour un Bracelet electronique

Par **ogcsteph**, le **12/11/2013** à **14:45**

Bonjour a tous,

Petite question, A partir du moment ou le JAP rends son jugement dans le cadre d'une demande de bracelet electronique en guise d'amenagement de peine, quel est le delai pour la "pose" de ce bracelet ? C'est immediat ou il faut que sa soit fais dans un laps de temps ? De plus la pose d'un bracelet ordonne de rentrer chez sois quotidiennement ou cela peut etre que 1 ou 2 jours par semaine ?
merci de votre aide